

Sociologie du droit et de la justice

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 36.0
- > Période de l'année : Enseignement cinquième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

L'objectif du cours est d'introduire les étudiants aux multiples dimensions de la sociologie du droit et de la justice, entendue comme les rapports réciproques qui se nouent entre droit, justice et société. Contrairement au positivisme juridique, qui envisage le droit comme un système autonome à l'égard de la société et du politique, la sociologie du droit analyse le droit comme un reflet et comme un élément structurant des sociétés humaines. Le cours présente la pluralité des courants théoriques et des approches méthodologiques en mettant en lumière les apports et limites des « grands auteurs » (Durkheim, Weber, Marx, Bourdieu, etc.). Il rend aussi compte des résultats des recherches récentes en sciences sociales sur la production et les usages sociaux du droit et de la justice (fonctionnement des tribunaux, magistrats, avocats, etc.).

Objectifs

L'objectif du cours est d'introduire les étudiants aux multiples dimensions de la sociologie du droit et de la justice, entendue comme les rapports réciproques qui se nouent entre droit, justice et société. Contrairement au positivisme juridique, qui envisage le droit comme un système autonome à l'égard de la société et du politique, la sociologie du droit analyse le droit comme un reflet et comme un élément structurant des sociétés humaines. Le cours présente la pluralité des courants théoriques et

des approches méthodologiques en mettant en lumière les apports et limites des « grands auteurs » (Durkheim, Weber, Marx, Bourdieu, etc.). Il rend aussi compte des résultats des recherches récentes en sciences sociales sur la production et les usages sociaux du droit et de la justice (fonctionnement des tribunaux, magistrats, avocats, etc.).

Évaluation

SESSION 1 : ECRIT 2H

SESSION 2 : ECRIT 2H

Examens

Examen terminal (à l'écrit uniquement)